



CERTIFICAT

CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABILES À VOTER CONCERNANT LE RÈGLEMENT 2017-498-30-I-04

Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 2017-498 afin d'interdire l'usage complémentaire à un usage résidentiel « hébergement touristique de type résidence principale » dans la zone industrielle I-04

La période d'enregistrement des personnes habiles à voter étant terminée, je certifie :

- Que le nombre de personnes habiles à voter sur le Règlement mentionné ci-dessus est 87 ;
- Que le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 10 ;
- Qu'aucune personne ne s'est présentée pour la signature du registre ;

En conséquence, je déclare :

- Que le règlement 2017-498-30-I-04 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter ;**
- Qu'un scrutin référendaire doit être tenu.

DONNÉ à Wentworth-Nord, ce 20^{ème} jour du mois de janvier 2026.

Ron Kelley
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies aux endroits désignés par le Conseil entre 8 h 30 et 17 h le 20^{ème} jour du mois de janvier 2026

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 20^{ème} jour du mois de janvier 2026.

Ron Kelley
Directeur général et greffier-trésorier